



Facture de gaz sans contrat

Par **lulu**, le **17/07/2009** à **14:05**

Bonjour, rnje vous ecris car j ai un probleme il y a un an j ai consommé du gaz dans une location neuve et le prprietaire ne savait pas me dire qui me facture le gaz et personne n a pris contacte avec moi pour signe un contrat de gaz. en tres temps j ai demenager au 15 juin 2008 et a cette dates toujours personne ne m avez contacte pour faire un contrat de gaz donc je demenage et en janvier de cette année je recoit chez moi une facture de gaz de cher ANTARGAZ DE 2 500€ A PAYER. je tel et la personne que j ai au bout du fil me dit que le contrat de location fait fois de contrat est ce vrai ? et commentprocede car il doit y avoir un probleme car je suis reste juste 9 mois dans la locationrnm merci beaucoup